



Ville de ROUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUSSET
EN DATE DU 07/09/2026
N° 70/2026 P.M

Objet : Autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3^{ème} catégorie.

Nous, Maire de la commune de Rousset,

- Vu la demande effectuée le 31 août 2026 par Mme VAUDANO Sylvia, Directrice des FILMS DU DELTA, concernant l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de troisième catégorie pour le festival Courts Bouillon qui se déroulera à la Salle des Fêtes de Rousset (13790), du 08 octobre 2025 au 10 octobre 2026,
- Vu l'arrêté de Monsieur Le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 3335-1 et L3335-4 du Code de la Santé Publique,
- Vu les articles L 2212-2, L 2214-4, L 2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L 3331-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique,

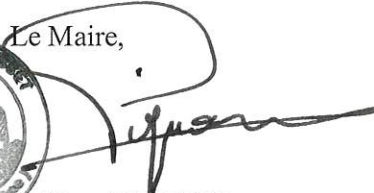
ARRETONS

Article 1^{er} : Mme VAUDANO Sylvia, Directrice des FILMS DU DELTA est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel de troisième catégorie à la salle des fêtes « Emilien Ventre », à Rousset (13790), à la date suivante :

- Le samedi 10 octobre 2026 : de 11h30 à 00h30.

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Le Maire,

Philippe PIGNON.